

Délibération portant sur la désignation des

trois personnalités qualifiées pour le conseil scientifique

- Vu** le code de l'éducation
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- Sur** proposition du président du conseil d'administration et du directeur de l'Enssib

Le conseil d'administration réuni le 6 mars 2020 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, désigne au conseil scientifique en qualité de personnalités qualifiées en raison de leurs compétences dans les domaines d'activité de l'Enssib, les trois personnes suivantes :

- **Madame Emmanuelle Chapron**, professeur d'histoire moderne à l'université de Aix Marseille, directrice adjointe de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, directrice d'études cumulante à l'École pratique des hautes études, « histoire et civilisation du livre »

Membres en exercice : 27
Quorum de présence : 14
Votes exprimés : 25
Dont :
Pour : 25
Contre : /
Abstentions : /

- **Monsieur Stéphane Chaudiron**, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Lille, membre du laboratoire GERiiCO (directeur entre 2010 et 2018), membre du conseil scientifique de GERiiCO, responsable du master 2 VeCIS (Veille et communication de l'information stratégique), membre du conseil de l'UFR.

Membres en exercice : 27
Quorum de présence : 14
Votes exprimés : 25
Dont :
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 1

- **Madame Nathalie Pinède**, maître de conférences HDR en sciences de l'information et de la communication à l'université Bordeaux Montaigne, responsable de la licence professionnelle MIND (Médiations de l'information numérique et des données), responsable du projet de recherche « Fractures corporelles, fractures numériques »

Membres en exercice : 27

Quorum de présence : 14

Votes exprimés : 25

Dont :

Pour : 25

Contre : /

Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 6 mars 2020

Le président du Conseil d'Administration

La directrice

M. Jean-François BALAUDÉ

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

